



ème

# RALLYE NATIONAL CORTE 37

**CENTRE CORSE**

**ÉDITION**

**REGLEMENT**

**DU 20  
AU 21  
SEPTEMBRE  
2025**

ème  
**6** EDITION  
**VHC**



**COLLETTIVITÀ DI CORSICA  
COLLECTIVITÉ DE CORSE**



VILLE DE CORTE

[www.asarestonica.com](http://www.asarestonica.com)



BAR L'ORIENTE

Hertz

SPAR CORTI

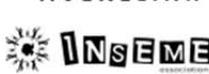


AVENELINK



VITO CORSE

LEPIDI



**REGLEMENT PARTICULIER 37ème RALLYE DE CORTE CENTRE  
CORSE ET 6ème VHC 2025**

# MODERNE



## **ARTICLE 1P. ORGANISATION**

- 1.1 P OFFICIELS
- 1.2 P ELIGIBILITE
- 1.3 P VERIFICATIONS

## **ARTICLE 2. ASSURANCES ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES**

- 3.1 P DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS
- 3.2 P EQUIPAGES
- 3.3 P ORDRE DE DEPART

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

- 4.1 P VOITURES AUTORISEES
- 4.2 P PNEUMATIQUES : REGLEMENTATION DE L'UTILISATION DES PNEUMATIQUES
- 4.3 P ASSISTANCE

## **ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE**

- 5.1 P IDENTIFICATION DES VOITURES
- 5.2 P PUBLICITE

## **ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES**

- 6.1 P DESCRIPTION
- 6.2 P RECONNAISSANCES
- 6.3 P CARNET DE CONTROLE
- 6.4 P CIRCULATION

## **ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE**

- 7.1 P DEPART
- 7.2 P DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES
- 7.3 P CONTROLES DE PASSAGE (CP) - CONTROLES HORAIRES (CH) - MISE HORS COURSE
- 7.4 P CONTROLE DE REGROUPEMENT
- 7.5 P EPREUVES SPECIALES (ES) - SHAKEDOWN
- 7.6 P PARC FERME

## **ARTICLE 8P. RECLAMATIONS- APPELS**

## **ARTICLE 9P. CLASSEMENT ARTICLE 10P. PRIX - COUPES**

- 10.1P. REMISE DES PRIX

## PROGRAMME ET HORAIRES

<b>A l'obtention du VISA FFSA</b>		<b>Parution du règlement</b>	A l'obtention du VISA
<b>A l'obtention du VISA FFSA</b>		<b>Ouverture des engagements</b>	A l'obtention du VISA
<b>Lundi 8 septembre 2025</b>		<b>Distribution du carnet d'itinéraire</b>	ASA RESTONICA
<b>Lundi 8 septembre 2025</b>	<i>Minuit</i>	<b>Clôture des engagements</b>	
<b>Jusqu'au jeudi 18-09-2025</b>		Permanence du Rallye	ASA RESTONICA
<b>Du samedi 20-09-2025</b> <b>Au dimanche 21-09- 2025</b>		Permanence du Rallye	PC COURSE – UNIVERSITE 20250 CORTE
<b>Samedi 13 et Dimanche 14 septembre 2025</b>	<b>09h00</b> <b>19h00</b>	Reconnaitances autorisées – 3 passages	
<b>Vendredi 12 septembre 2025</b>	<b>20h00</b>	<b>Publication de la liste des engagés et horaires de convocations aux vérifications administratives et</b>	
<b>Samedi 20 septembre 2025</b>	<b>7H00 – 11h00</b>	Vérifications administratives	BAR L'ORIENTE
	<b>7h15 –11h15</b>	Vérifications techniques + mise en parc fermé	Centre AFPA Corte
	<b>12h00</b>	Publication des équipages admis au départ Ordre et heures de départ de l'Etape 1	PC COURSE UNIVERSITE
	<b>12H45</b> <b>18H33</b>	<b>Départ du rallye ETAPE 1 – 1<sup>ère</sup> VHC</b> <b>Moderne partira derrière le VHC</b> <b>Arrivée ETAPE 1</b>	<b>COURS PAOLI CORTE</b>  <b>Parc fermé COURS PAOLI</b>
	<b>22h00</b>	Publication des classements provisoires, ordre et heure de départ ETAPE 2	PC COURSE UNIVERSITE
<b>Dimanche 21 septembre 2025</b>	<b>07H50</b>  <b>13H18</b>	<b>Départ du rallye ETAPE 2 - 1<sup>ère</sup> VHC</b> <b>Moderne partira derrière le VHC</b>  <b>Arrivée ETAPE 2</b> Affichage du classement final 30 minutes après entrée en parc fermé du dernier concurrent	<b>COURS PAOLI CORTE</b>  PC COURSE UNIVERSITE
		Vérifications techniques finales Taux horaire main d'œuvre: 60€ TTC Remise des Prix	<b>GARAGE</b> <b>RENAULT</b> <b>VENTURINI</b>

### PROGRAMME DES RÉUNIONS DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

1 <sup>ère</sup> réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course -- UNIVERSITE	Samedi 20 septembre 2025 à 10h45
2 <sup>ème</sup> réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course -- UNIVERSITE	Samedi 20 septembre 2025 à 22h00
3 <sup>ème</sup> réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course -- UNIVERSITE	Dimanche 21 septembre 2025 à 14h30

### **RESULTATS OFFICIELS**

Du samedi 20 septembre au dimanche 21 septembre 2025 Sur le site de SPORTIMERS et SPORTITY



# REGLEMENT PARTICULIER

Le règlement particulier du 37<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL CORTE CENTRE CORSE 2025 complète ou modifie le règlement standard des rallyes FFSA et les règles spécifiques des rallyes.

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu  
Et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA.

L'Association Sportive Automobile RESTONICA, en qualité d'organisateur administratif et technique, organise les 20 et 21 septembre 2025 avec le concours de :

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE BASTIAISE L'ASSOCIATION  
SPORTIVE AUTOMOBILE DE LA CORSE ET DU TOUR DE CORSE

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CORSICA

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE TERRE DE CORSE

et la participation de la :

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

et la VILLE DE CORTE

## Le 37<sup>o</sup> RALLYE NATIONAL CORTE CENTRE CORSE (CPEA)

Le présent règlement a été enregistré par :

FFSA Permis d'organisation : N°538 en date du 10 juillet 2025

Ligue Corse du Sport automobile Permis d'organisation: N°5/N/2025 en date du 27/06/2025



Le RALLYE NATIONAL CORTE CENTRE CORSE est organisé conformément au règlement Sportif de la FFSA, à la réglementation générale des rallyes et au présent règlement. Il est ouvert aux licenciés titulaires d'une licence nationale (ou internationale pour les étrangers) en cours de validité

### COMITE D'ORGANISATION

**Président** Jean CAMPANA

**1er Vice-Président délégué** André ANTONETTI

**Vice-Président** Sabrina De CASTELLI  
Éric BALDRIGHI  
Thibaud CAMPANA

**Secrétaire Général** Maryline BOSCH

**Secrétaire Adjoint** Roger GIORDANO

**Trésorier** François CAMPANA

**Trésorier Adjoint** Henri VENTURINI

**Membres**

Charles BARAZZOLI	Frédéric BLONDEL	Petru BRACCI
Pierre CAMPANA	Thomas CAMPANA	Christophe CASANOVA
Ange Marie DAMERVAL	Stéphane DAMERVAL	Raphael DA SILVA
Jacky FABIANI	Joseph FABIANI	Jean Jacques LANCRI
Bernard GIUDICELLI	GUIMARAES Alex	Florent MARIANI
Coralie MENE	LUCIANI Olivier	Jean François MORES
Johnny MORES	MOREAU Pierre	NANNUCCI Dume
Benjamin PADOVANI	Pierre Paul MUSCATELLI	RAFFE Ange
SAVIGNONI Dominique	VINCENSINI Antoine	

**Président d'honneur** Mr Xavier POLI Maire de la Ville de CORTE  
Mr Ange Marie VENTURINI

> **SECRETARIAT DU RALLYE – PERMANENCE**

**ASA RESTONICA**

Parc des Sports de Chabrières RT 50 - 20250-CORTE

☎ +33 (0) 4 95 46 27 17 [asa.restonica@gmail.com](mailto:asa.restonica@gmail.com)



> **EMPLACEMENT PC COURSE**

A partir du samedi 20 au dimanche 21 septembre 2025 **UNIVERSITE DECORTE**

☎ **PC COURSE : 04 95 46 27 17**

**1.1.P OFFICIELS**

<b>Collège des commissaires sportifs</b>	<i>Président</i>	Christian LECA	8021
	<i>Membre</i>	Daniel BALDASSARI	5820
	<i>Membre</i>	Fabien ZYCH	4626
<b>Directeur de course PC</b>		Marc CIER	2942
<i>Directeur de course adjoint PC</i>		David BERETTI	7422
<i>Directeur de course adjoint PC</i>		Sylvie ZYCH	3416
<i>Directeur de course adjoint nouveau départ</i>		Sylvie ZYCH	3416
<i>Délégué Direction de Course aux vérifications et Publicité</i>		Sylvie ZYCH	3416
Directeur de course délégué à la voiture TRICOLORE		Jacky DUCHAINE	24782
Organisateur technique délégué SECURITE		François CAMPANA	4061
<i>Juge de fait</i>		Florent MARIANI	224627
Directeur de course délégués aux E.S.		Christian CANADA	7552
		Cathy BAILE	174066
Commissaire technique responsable VHC		Jean Michel OTTAVI	1534
Commissaire technique responsable moderne		Christophe OLIVIERI	16960
Commissaire technique nouveau départ		B FRANCOU	4010
Commissaire technique		Marcel CERDAN	19463
Commissaire technique		Henri PINET	11855
Commissaire technique		Valérie ROUSTAND	122514
Commissaire technique			
Responsable des chargés relations avec les concurrents		Stéphanie CACCAVELLI	6471
Adjoint au chargé des relations avec les concurrents		Graziella ARBERI	26127 (ACI)
Adjoint au chargé des relations avec les concurrents		Antonia MARMILLATA	372640(ACI)
Voiture INFO		René MEILLORET	147512
Voiture RTS		Thibaut CAMPANA	177953
Speaker		Frédéric LOMBARD	
Médecin Chef de la Course PC		Dr Jean Valère GERONIMI	
Responsable des chronos		SPORTIMERS	
Géolocalisation		SPORTIMERS	
Informatique – classements		SPORTIMERS	
Responsable du matériel		F. MARIANI	224627
Responsable Presse			
Accueil commissaires		JJ LANCRI	213012
Transmission Radios		DELTA COM	

A l'exception des membres du Collège des Commissaires Sportifs du rallye, tous les officiels figurant sur le règlement particulier et éventuellement ceux du Rallye de doublure, et inversement, sont déclarés compétents en tant que "juges de faits" pour la constatation visuelle d'infraction dont ils seraient témoins.

## 1.2P ELIGIBILITE

Le RALLYE NATIONAL CORTE CENTRE CORSE (CPEA) compte pour :

- ✓ La Coupe de France des Rallyes 2026 Coefficient 3.
- ✓ Le Championnat des Rallyes de la Ligue du Sport Automobile Corse.
- ✓ Le Challenge de l'A.S. ARESTONICA.

## 1.3P VERIFICATIONS / LIEUX et HORAIRES

- VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

BAR L'ORIENTE de 7h00 à 11h00

- VERIFICATIONS TECHNIQUES

Centre AFPA Corte de 7h15 à 11h15

### 1.3.1P Vérifications administrative

Les équipages régulièrement engagés devront se présenter au complet avec leur voiture aux vérifications administratives et techniques, prévues le Samedi 20 septembre 2025 de 7h00 à 11h15.

**MERCI DE PREVOIR LES PHOTOCOPIES et ORIGINAUX NECESSAIRE AUX VERIFICATIONS ADMINISTRATIVE (permis /licence de L'équipage / 1ère page passeport technique / feuilles équipement à présenter aux vérifications techniques) et PREVOIR CHEQUE CAUTION GEOLOCALISATION.**

**Les équipages se présentant en retard aux vérifications se verront infliger les amendes décrites au règlement standard de la F.F.S.A.**

A l'issue des vérifications techniques, les voitures devront être placées en Parc de départ.

**1.3.2 Le départ sera refusé** à tout équipage qui se présenterait aux vérifications au-delà des limites prévues par le règlement Particulier du rallye, sauf en cas de force majeure acceptée par le collège des Commissaires Sportifs.

### 1.3.3p Vérifications techniques

**A l'issue des vérifications techniques, les voitures devront être placées en parc fermé COURS PAOLI CORTE.**

**Heure limite d'entrée en parc de départ : 11h45**

**Attention les VHC partent devant le moderne**

### 1.3.12p Contrôle final

Les vérifications techniques finales seront effectuées au :

**GARAGE RENAULT VENTURINI CORTE**

Taux horaire de la main d'œuvre : 60,00 € TTC

## ARTICLE 2. ASSURANCES

**2.1.1** Conforme au règlement standard FFSA.

En cas de dépannage à la fin du rallye, dans une ES, ou sur le parcours de liaison, les frais de remorquage restent à la charge du concurrent.

## ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

#### 3.1.1P CONCURENENTS ADMIS

Conforme au règlement standard FFSA.

Le nombre d'engagés est fixé à **100** maximum. *Une liste d'attente pourra être créée.*

**3.1.5P** Tout concurrent qui désire participer au **37<sup>ème</sup> RALLYE DE CORTE CENTRE CORSE** doit adresser au secrétariat du rallye le dossier d'engagement, accompagnée des droits d'engagement, avant la date de clôture.

**La date de clôture des engagements est fixée au 8 SEPTEMBRE 2025 à 23h59 HEC.**

*L'organisateur d'un rallye pourra, après la date de clôture des engagements de son rallye, accepter des concurrents régulièrement engagés à un autre rallye qui aurait été annulé.*

#### 3.1.11P Les droits d'engagement sont fixés à :

Concurrents	Publicité facultative de l'organisateur	
	Avec	Sans
Pour les équipages 100% licenciés à l'ASA RESTONICA	500 Euros	1000 Euros
Pour les autres équipages	550 Euros	1100 Euros

**+ 50,00 € pour la géolocalisation (à régler aux vérifications administratives, ainsi qu'une caution de 300 € sera demandée aux concurrents à la remise du boîtier.**

Le paiement des droits d'inscriptions se fera :

- Par chèque** : à l'ordre de ASA RESTONICA et envoyé à l'adresse du secrétariat durallye.

**3.1.12P** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

### **3.2P EQUIPAGES**

*Conforme au règlement standard FFSA.*

### **3.3P ORDRE DE DEPART**

*Conforme au règlement standard FFSA.*

**!!! Les VHC partiront avant le moderne**

3.3.3 À l'issue de chaque étape ou section et lors de tout reclassement, le Collège des Commissaires Sportifs pourra repositionner à sa propre discrétion les pilotes pour ce qui concerne les ordres de départ de l'étape ou section suivante.

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **4.1P VOITURES AUTORISEES**

*Conforme au règlement FFSA*

### **4.1P ASSISTANCE**

#### *4.3.1 PARC D'ASSISTANCE*

*Conforme au règlement standard FFSA.*

Le parc d'assistance est prévu aux parcs des sports de CHABRIERES

*Pendant toute la durée du Rallye, l'assistance est interdite sur tout le parcours sauf dans les parcs prévus à cet effet.*

## ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

### 5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard FFSA

### 5.2P PUBLICITE

Publicité obligatoire:

VILLE DE CORTE – SECURITE CIVILE N°5 CORTE

EUROMAT – SPAR CORTE –HERTZ - BAR L'ORIENTE CORTI – SPORTIMERS – VITO CORTE BATTESTI –

Publicité facultative (Bandeaux de pare-brise).

VITO (côté droit)

COMMUNE DE MOROSAGLIA PONTE LECCIA (côté gauche)

Publicité facultative (Plaque avant) VENTURINI AUTOMOBILES

## ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P DESCRIPTION

Le 37ème RALLYE NATIONAL CORTE CENTRE CORSE (CPEA) représente un parcours de **314,66 kms**. Il est divisé en 2 étapes et 4 sections. Il comporte **8 épreuves spéciales** d'une longueur totale de **91,34kms**.

Récapitulatif	E S	Nbre ES	Liaisons	TOTAL
<b>1ère étape – section 1/2 – samedi 20 septembre</b> ES 1 -3 : PONTE LECCIA - VALLE di ROSTINU  ES 2-4 : POPOLASCA - PONT DE CASTIRLA	<b>14,30 Kms x 2</b>  <b>12,92 Kms x 2</b>	<b>4</b>	<b>109.90 Kms</b>	<b>164,34 Kms</b>
<b>2ème étape –section 3/4 -dimanche 21septembre</b> ES 5 -7 : MURACCIOLE ROSPIGLIANI ES 6 -8 : POGGIO DI VENACO RIVENTOSA	<b>12.90 kms x 2</b> <b>5.55 kms x 2</b>	<b>4</b>	<b>113,42 Kms</b>	<b>150.32 Kms</b>
<b>TOTAL RALLYE</b>	<b>91,34 Kms</b>	<b>8</b>	<b>223.32 Kms</b>	<b>314,66 Kms</b>

Découpage de l'itinéraire, ainsi que les contrôles horaires, de passage, périodes de neutralisation, sont repris dans le carnet de contrôle et le carnet d'itinéraire (road-book). L'itinéraire horaire fait l'objet d'une annexe.

### 6.2P RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA

**Les jours et heures de reconnaissances sont autorisées :**

- Le samedi 13 et dimanche 14 septembre 2025 de 09h00 à 19h00

Le nombre de passages en reconnaissances autorisé dans chaque ES est de : 3 passages Des contrôles seront effectués par des officiels

### 6.3 CARNET DE CONTROLE

Conforme au règlement standard FFSA

### 6.4. CIRCULATION

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

### 7.6. PARC FERME

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

**Dans les Parcs Fermés, la pose de housses ou de tout autre dispositif recouvrant la voiture est interdite.**

## ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

## ARTICLE 9.P - CLASSEMENT

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

Les classements seront affichés sur le site de SPORTIMERS, ainsi que sur SPORTITY une demi-heure après l'arrivée du dernier concurrent.

## ARTICLE 10.P PRIX - COUPES

### 10.1P REMISE DES PRIX

**Aucun prix en espèces ne sera distribué lors de ce rallye.**

La remise des prix se déroulera sur dans les jardins de la MAIRIE DE CORTE à l'issue du rallye, le dimanche 21 septembre 2025

○ Aux trois premiers du classement general	3
○ Au 1er de chaque groupe	7
○ Au 1er de chaque classe	32
○ Coupe des Dames	2
○ Une coupe récompensera un commissaire de chaque ASA	5
TOTAL DES COUPES	59

Toutes les coupes sont cumulables.

**Le TROPHEE ( H.Venturini, L. Orsini, P. Campana, R. Leonetti, )** récompensera le 1<sup>er</sup> du groupe FRC2 Classe R5

**Le TROPHEE ( A. Aguzzi, A. Antonini, C. Cesari )** récompensera le 1<sup>er</sup> du Groupa F RALLY NAT Classe F

# VHC

Le rallye de VHC reprend l'ensemble du règlement particulier du 37<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL CORTE CENTRE CORSE 2025 de support.

## PROGRAMME ET HORAIRES

Conforme au règlement particulier du rallye moderne de support.

## REGLEMENT PARTICULIER

Réglementation opposable

Le règlement particulier du 37<sup>ème</sup> NATIONAL CORTE CENTRE CORSE 2025 et 6<sup>ème</sup> RALLYE VHC complète ou modifie le règlement standard des rallyes FFSA et les règles spécifiques des rallyes.

### ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile RESTONICA, en qualité d'organisateur administratif et technique, organise les 20, et 21 septembre 2025 le :

#### 6° RALLYE VHC CORTE CENTRE CORSE

Ce rallye sera jumelé au 37<sup>ème</sup> NATIONAL CORTI CENTRU DI CORSICA (CPEA) 2025 et empruntera le même parcours.

Le présent règlement a été enregistré par :

FFSA Permis d'organisation : N°538 en date du 10 juillet 2025

Ligue Corse du Sport Automobile : Permis d'organisation : N° 5/N/2025 en date du 27/6/2025

### COMITE D'ORGANISATION

Conforme au règlement particulier du rallye moderne de support.

#### 1.1P OFFICIELS

Conforme au règlement particulier du rallye moderne de support.

#### 1.2P ELIGIBILITE

Le RALLYE VHC NATIONAL CORTI CENTRU di CORSICA compte pour :

La coupe de France des Rallyes VHC avec le coefficient 2

Le Championnat des Rallyes VHC de la Ligue du Sport Automobile Corse

Le Challenge de l'ASA RESTONICA

#### 1.3P VERIFICATIONS

Conforme au règlement particulier du rallye moderne de support.



## ARTICLE 2. ASSURANCES

**2.1.1** Conforme au règlement standard FFSA.

**2.1.2** Les véhicules autres que les voitures de course et de l'organisation, même porteurs de plaques spécifiques délivrées par l'organisateur (véhicules de reconnaissances, d'assistance et d'ouvriers), ne peuvent en aucun cas être considérés comme participant officiellement au rallye. Ils ne sont donc pas couverts par la police d'assurance de celui-ci et restent sous la seule responsabilité de leur propriétaire.

## ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

Conforme au règlement particulier du rallye moderne de support

### **3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS**

#### **3.1.1 CONCURENENTS ADMIS**

Conforme au règlement standard FFSA.

Le nombre d'engagés est fixé à **20** maximum. Une liste d'attente pourra être créée.

#### **3.1.11P Les droits d'engagement sont fixés à :**

Concurrents	Publicité facultative de l'organisateur	
	Avec	Sans
Pour les équipages 100% licenciés à l'ASA RESTONICA	500 Euros	1000 Euros
Pour les autres équipages	550 Euros	1100 Euros

**+ 50,00 € pour la géolocalisation (à régler aux vérifications administratives, ainsi qu'une caution de 300 € sera demandée aux concurrents à la remise du boîtier.**

**Le paiement des droits d'inscriptions se fera :**

**Par chèque :** à l'ordre de ASA RESTONICA et envoyé à l'adresse du secrétariat durallye.

**La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.**

### **3.3P ORDRE DE DEPART**

Conforme au règlement particulier du rallye moderne de support

**3.1.1.** Pour la 1ère étape du rallye, le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête. **Les VHC partiront devant les modernes.**

## ARTICLE 4P. VOITURES ETEQUIPEMENTS

### **4.1P VOITURES AUTORISEES**

Conforme aux règles spécifiques des rallyes VHC 2025 et au règlement de la coupe de France des rallyes VHC 2025

## ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

### **5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES**

Conforme au règlement standard FFSA

### **5.2P PUBLICITE**

Publicités obligatoires ;

VILLE DE CORTE – SECURITE CIVILE N°5 CORTE

EUROMAT – SPAR CORTE – HERTZ – BAR L'ORIENTE CORTI – SPORTIMERS – VITO CORTE BATTISTI –

Publicité facultative (Bandeaux de pare-brise)

VITO (côté droit)

COMMUNE DE MOROSAGLIA PONTE LECCIA (côté gauche)

Publicité facultative (Plaque avant) VENTURINI AUTOMOBILES

## ARTICLE 6P - SITES ETINFRASTRUCTURES

Conforme au règlement particulier du rallye moderne de support.

## ARTICLE 7P. DEROULEMENT DURALLYE

Conforme au règlement particulier du rallye moderne de support.

### 7.3.17P NOUVEAU DEPART APRES ABANDON – RALLY 2

Conformément et selon les conditions de l'article 7.3.17 des règles spécifiques des rallyes VHC 2025

## ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

## ARTICLE 9P. CLASSEMENT

Les classements seront affichés sur le site de SPORTIMERS, ainsi que sur SPORTITY une demi-heure après l'arrivée du dernier concurrent.

Le classement sera effectué selon les règles du règlement de la coupe de France des rallyes VHC 2025

A l'issue de chaque rallye un classement selon les regroupements suivants :

- Un classement général est publié pour les Groupes 1, 2, 3, 4/5.
  - Un classement général est publié pour les Groupes N VHC J, A VHCJ, B VHC J (1982 – 1992)
  - Un classement général est publié pour le Groupe Rallye Classic de Compétition (1977 – 1992)
  - Un classement toutes périodes confondues (hors classic)
- Le vainqueur d'un rallye VHC, ne peut être qu'un concurrent titulaire d'un Passeport Technique Historique ou d'un PTH/N (hors Classic).

## ARTICLE 10.P PRIX -COUPES

### 10.1P REMISE DES PRIX

**Aucun prix en espèces ne sera distribué lors de ce rallye.**

La remise des prix se déroulera sur dans les jardins de la MAIRIE DE CORTE à l'issue du rallye, le dimanche 21 septembre 2025.

- **Aux 3 premiers du classement général**

*Tous les concurrents classés seront récompensés.*